



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E159088

VALABLE JUSQU'AU 05/12/2025

ÉDITÉ LE

11/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/07/2014

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 22/05/2019

20 000

Raison sociale : WAT'ISO

1 RUE MARIUS BERLIET
69720 SAINT-BONNET-DE-MURE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 06 803668904

Siret : 803 668 904 00045

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 8017983

Assurance Responsabilité Travaux :

QBE 00310009158

Assurance Responsabilité Civile :

QBE 0310009158

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2024

Téléphone : 04 78 18 44 78

Portable : 06 62 95 89 35

Fax :

Site Internet : www.watiso.fr

E-mail : contact@watiso.fr

Responsabilité légale :

BINGOL MICKAEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/10/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Maçon, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	06/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	08/10/2024
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	08/10/2024
<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique	17/12/2024
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/04/2024
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	28/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.